



37^e CONGRÈS NATIONAL DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT RURAL

14 & 15 OCTOBRE 2022

En partenariat avec l'Institut des études juridiques de
l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement

L'EAU ET L'AGRICULTURE

*Entre protection de l'eau et production agricole,
l'agriculture à la recherche de son droit*

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE - SITE DE L'ARSENAL
AMPHITHÉÂTRE RAYNAUD

CONGRÈS OUVERT AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE - FORMATEUR AFDR N°11755491275



L'EAU ET L'AGRICULTURE

*Entre protection de l'eau et production agricole,
l'agriculture à la recherche de son droit*

PROGRAMME

VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

OUVERTURE DU CONGRES ET PROPOS INTRODUCTIFS

9 h 00 / *Allocutions d'ouverture du Congrès*

Hugues Kenfack, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole

Matthieu Poumarède, Doyen de la faculté de droit

François Robbe, Président de l'AFDR et avocat au barreau de Lyon

9 h 30 / *Propos introductifs : Le droit de l'eau, d'hier à aujourd'hui*

Jean-Louis Gazzaniga, Professeur honoraire d'histoire du droit,

et *Xavier Larrouy-Castera*, Avocat au barreau de Toulouse



I - LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU POUR L'AGRICULTURE

► ***La gestion quantitative de l'eau : vers une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau ?***

Sous la présidence d'Henri Ferrié, Vice-Président de l'AFDR Occitanie Ouest et avocat honoraire au barreau d'Albi

10 h 00 / *Quelle ressource en eau pour l'agriculture à l'horizon 2050 ?*

Jean-Michel Soubeyrou, Directeur adjoint scientifique de la Direction de la climatologie et des services climatiques, Météo France

10 h 30 / *La gestion de la sécheresse : prévention et résolution*

Benoit Grimonprez, Professeur de droit privé, Université de Poitiers



11 h 00 / *Questions - Réponses et pause*

11 h 30 / *La gestion de la ressource par les organismes uniques de gestion collective : bilan des contentieux et perspectives*

Laurent Verdier, Avocat au barreau de Paris

11 h 50 / *Accès à l'eau et relations de droit privé*

Benjamin Travely, Notaire à Marcigny

12 h 10 / *Questions - Réponses*

12 h 30 / *Déjeuner*



► **Qualité de l'eau et production agricole, un droit en quête d'efficacité**

Sous la présidence de Guilhem Nogarède, Président de l'AFDR Occitanie Est et avocat au barreau de Nîmes

14 h 00 / *La prévention des pollutions de l'eau par l'agriculture*

Carole Hermon, Professeure de droit public, Université Toulouse 1 Capitole

14 h 30 / *Accompagner les changements de pratiques :*

► **14h30** - *Le cas particulier des périmètres de protection de l'eau*

Raphaële Antona-Traversi, Avocate à Rennes et à Toulouse
et *Laurent Hirtzmann, Expert agricole et foncier à Rennes*

► **15h00** - *Les nouveaux financements des services environnementaux :*

● **15H00** - *Les exemples d'Eau de Paris, d'Eau du bassin rennais, et du bassin Adour-Garonne*

Manon Zakeossian, responsable du service « protection de la ressource et biodiversité », Eau de Paris

Daniel Helle, Eau du bassin rennais, coordonnateur de Terres de Sources

Sylvie Jego, responsable du service biodiversité, agriculture, milieu aquatique à l'agence de l'Eau Adour-Garonne

- **15h55** - Le financement des changements de pratiques par les contrats de filières des coopératives

Patricia Hirsch, Avocate au barreau de Nîmes

16 h 15 / *Questions - Réponses et pause*

II - LES NOUVEAUX SDAGE, QUELLES REPONSES AUX ENJEUX ?

Sous la présidence de Carole Hermon, Professeure de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole

16 h 45 / *La planification des usages agricoles de l'eau issue des SDAGE*

Carole Hernandez-Zakine, Docteur en droit, membre de l'Académie d'agriculture de France, Présidente Zakine consulting

17 h 15 / *Témoignage sur la participation du monde agricole à l'écriture des SDAGE*

Jean-Luc Capes, agriculteur, Chambre d'agriculture des Landes, Président de la Commission technique agriculture Comité de bassin Adour-Garonne

17 h 30 / *Questions - Réponses*

18 h 00 / *Clôture de la journée*

20 h 00 / *Dîner de gala*

Restaurant le Moai - Muséum de Toulouse



SAMEDI 15 OCTOBRE 2022

III - GERER LA SINISTRALITÉ : PREVENTION, RÉPARATION ET SANCTION ?

Sous la présidence d'*Annie Charlez*, administratrice de l'AFDR

9 h / *Accueil des participants*

9 h 15 / *La répression : un arsenal adapté pour la protection des ressources et des milieux aquatiques ?*

Hélène Bras, Avocat au barreau de Montpellier

9 h 45 / *La réforme de l'assurance récolte : quelle nouvelle prise en charge des risques liés à l'eau ?*

Didier Krajeski, Professeur de droit privé, Université Toulouse 1 Capitole
et *Bruno Lepoivre*, Directeur adjoint des marchés de l'agriculture à Pacifica

10 h 15 / *Table ronde : Le monde agricole face aux grands enjeux de l'eau*

Animateur, *Jean-Baptiste Millard*, Délégué général d'Agridées

- ▶ *Olivier Charles*, Président de la société APTUNION
- ▶ *Philippe Pointereau*, Directeur adjoint Solagro
- ▶ *Pierre Colin*, Viticulteur, chambre d'agriculture de l'Hérault
- ▶ *Denis Sicard*, Agriculteur, Secrétaire général adjoint de la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- ▶ *Guillaume Choisy*, Directeur général, Agence de l'eau Adour Garonne

12 h / *Propos conclusifs*

François Robbe, Président de l'AFDR, avocat au barreau de Lyon



Fondée en 1957, l'**AFDR** est une association fédérant plus de 20 sections régionales. Son conseil d'administration est composé de deux collèges, le premier regroupant les présidents des sections locales, le second composé de personnes reconnues pour leurs compétences en droit rural (universitaires, avocats, notaires, experts comptables, experts forestiers, membres d'organisations professionnelles agricoles ...)

Son but est :

- D'étudier toutes questions de droit rural, agricole, agroalimentaire, agroenvironnemental, et forestier, et plus généralement toute question ayant trait à la ruralité ;
- De formuler toutes propositions et tous avis auprès de tous organismes publics ou privés, français, européens, inter-gouvernementaux et internationaux ;
- De créer tous établissements d'enseignement ou de collaborer avec les établissements existants en vue de l'étude du droit rural, en France, dans l'Union Européenne et dans tous pays ;
- D'adhérer à tous groupements ou organismes nationaux, européens ou internationaux ayant le même objet ;
- D'organiser des colloques, congrès, séminaires et formations répondant à son objet ;
- De créer et diffuser toute publication ayant trait à l'objet de l'association.

CONGRÈS NATIONAUX

(Actes publiés dans la Revue de Droit Rural)

1983 - Bourges	Les faillites en agriculture
1984 - Bordeaux	La coopération en agriculture
1985 - Dijon	Statut de l'exploitant - Statut de l'exploitation : Pourquoi et pour quoi ?
1986 - Rennes	La création de l'exploitation agricole
1987 - Arras	Le droit d'exploiter et le droit de produire
1988 - Aix-en-Provence	Agriculture et aménagement du territoire : l'agriculture en milieu périurbain
1989 - Amiens	Les structures agricoles françaises face à l'Europe
1990 - Montpellier	L'autonomie du droit rural : vérité hier, réalité demain ?
1991 - Rouen	Eau, patrimoine commun
1992 - Toulouse	Aménagement de l'espace rural : quelle place pour l'agriculture ?
1993 - Paris	Quel avenir pour l'agriculture de groupe ?
1994 - Angers	L'entreprise agricole et le statut du fermage
1995 - Reims	Vins et autres produits de qualité
1996 - Caen	Une nouvelle loi d'orientation ... Un pacte pour l'agriculture ?
1997 - Bordeaux	Le produit agricole : nouveaux défis, nouvelles responsabilités
1998 - Amiens	Le remembrement est-il encore un outil d'avenir ?
2000 - Paris	L'agriculture et le contrat
2001 - Le Havre	Multifonctionnalité de l'agriculture et aménagement du territoire
2002 - Nîmes	Quelle stratégie juridique pour la commercialisation du produit agricole ?
2003 - Mâcon	La liberté d'entreprendre en agriculture
2004 - Rennes	Quelle place demande pour la coopération agricole ?
2005 - Bayeux	La place de l'agriculture dans les territoires ruraux
2006 - Strasbourg	Les contours d'une agriculture nouvelle, au regard du droit communautaire et du droit français
2007 - Toulouse	La protection de l'espace agricole face aux changements d'affectation
2008 - Lille	L'entreprise agricole à la recherche de son statut
2009 - Aix-en-Provence	Les baux ruraux sont-ils de nature à favoriser la pérennité de l'exploitation agricole ?
2010 - Reims	La politique de qualité des produits agricoles
2011 - Lyon	Espace rural : vers un espace de conciliation et d'équilibre ?
2012 - Nancy	Le couple en agriculture
2013 Caen	Le cheval et le droit
2014 - Nantes	Les producteurs agricoles face au marché
2015 - Le Touquet Paris-Plage	Le revenu agricole dans tous ses états
2016 - Bordeaux	Le droit pénal et l'agriculteur
2018 - Bourges	L'agriculture face à la firme - concentration, régulation, évolution
2019 - Val André	L'homme, l'animal et le droit
2021 - Dijon	Les coopératives agricoles : Quelles transitions ?